



Cher actionnaire,

Cette **13ème newsletter** relative à Electrabel CoGreen déborde à nouveau d'informations. Vous en apprendrez davantage sur les cinq nouveaux parcs éoliens pour lesquels les riverains ont eu l'opportunité de devenir actionnaires. Ils ont été 426 à franchir le pas. Electrabel CoGreen compte maintenant 22 parcs éoliens.

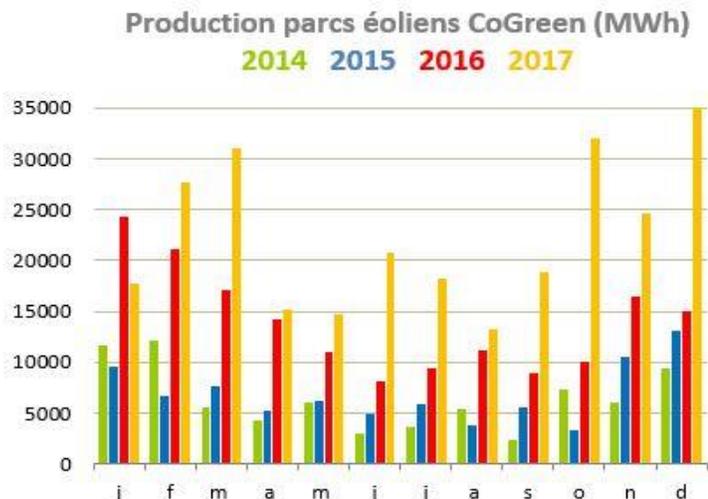
La production de 2017 est également abordée, ainsi que la nouvelle offre d'ENGIE Electrabel pour les propriétaires de voitures électriques. Vous y trouverez également un article sur le comment et le pourquoi des éoliennes qui s'arrêtent de tourner. Ne manquez pas non plus les infos sur notre nouvelle app « Wingie ».

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux actionnaires!

Vous souhaitez vous replonger dans les précédentes newsletters ? Elles se trouvent sur le site web d'Electrabel CoGreen : www.electrabelcogreen.com.



Production totale d'électricité en 2017



Les 17 premiers parcs éoliens d'Electrabel CoGreen ont produit ensemble un total de 269 246 MWh en 2017, suffisamment pour couvrir la consommation de 76 927 ménages. La production a fortement augmenté en 2017 grâce à l'arrivée de 6 nouveaux parcs éoliens.

À partir du 1er janvier 2018, les statistiques tiendront également compte de la production des nouveaux parcs déjà construits.

Si vous souhaitez obtenir chaque mois une mise à jour des données de production par parc, visitez régulièrement le site www.electrabelcogreen.com.

Les nouveaux parcs d'Electrabel CoGreen

Electrabel CoGreen a accueilli cinq nouveaux parcs éoliens. Ils comptent ensemble 21 éoliennes pour une capacité commune de 54,45 MW.



Parc éolien de Beveren

47 actionnaires, pour un total de 102 000 euros

9,6 MW, 3 éoliennes

Situation : le long de l'E34 à hauteur de Muidam

Production estimée : 15 000 MWh, 4 300 ménages



Parc éolien de Haven Gent Darsen II

35 actionnaires, pour un total de 80 250 euros

7,05 MW, 3 éoliennes

Situation : dans la partie sud du port de Gand

Production estimée : 12 500 MWh, 3 600 ménages



Parc éolien de Haven Gent Stora Enso

55 actionnaires, pour un total de 127 250 euros

9,6 MW, 3 éoliennes

Situation : le long du Wondelgemkaai, sur le terrain de Stora Enso

Production estimée : 21 000 MWh, 6 000 ménages



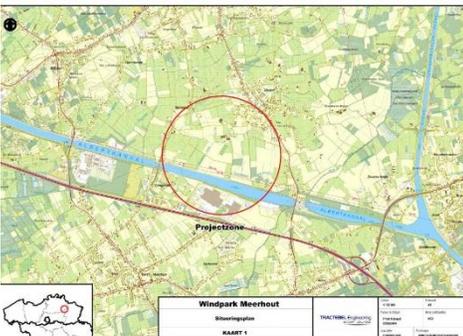
Parc éolien de Lincint

194 actionnaires, pour un total de 439 625 euros

18 MW, 9 éoliennes

Situation : le long de l'autoroute E40 et de la ligne TGV Bruxelles-Liège. Le projet s'étend sur les communes wallonnes d'Orp-Jauche (1 éolienne), Hélécinne (1 éolienne), Lincint (5 éoliennes) et Hannut (2 éoliennes).

Production estimée : 58 000 MWh, 16 500 ménages



Parc éolien de Meerhout

99 actionnaires, pour un total de 232 500 euros

10,2 MW, 3 éoliennes

Situation : le long de l'Albertkanaal

Production estimée : 21 000 MWh, 6 000 ménages



« Pourquoi cette éolienne ne tourne-t-elle pas ? » C'est une question que nous entendons souvent poser par nos actionnaires, nos collègues et nos amis. Même les enfants, sur la banquette arrière de la voiture, posent la question lorsqu'on en longe en voyageant sur l'autoroute.

Les deux principales réponses à ce pourquoi sont les suivantes : on arrête une éolienne dans le cadre d'interventions et pour entretien ou lors de la détection de certains facteurs environnementaux.

Arrêt dans le cadre d'interventions et pour entretien :

Tout comme votre voiture, une éolienne a besoin d'entretien. Toutes ses composantes mécaniques et électriques doivent faire l'objet d'un entretien approfondi par le constructeur au moins une fois par an. En plus de cette maintenance régulière, il y a aussi les inspections et contrôles légaux et les inspections techniques effectuées par ENGIE Electrabel. Toutes ces interventions ont pour but de vérifier si l'éolienne et tous ses éléments sont en bon état de fonctionnement.

Si les inspections annuelles et/ou les entretiens font apparaître que des réparations s'imposent, les travaux nécessaires sont prévus et planifiés.

Pendant toutes ces interventions, l'éolienne doit être mise à l'arrêt. Quelques jours avant une intervention prévue, on vérifie les conditions de vent. Dans la mesure du possible (compte tenu de la sécurité), l'entretien ou l'inspection seront reculés pour avoir lieu pendant une période peu venteuse, de façon à limiter les pertes de production.

Arrêt en raison de facteurs environnementaux :

Une raison évidente d'arrêt est l'absence de vent. En effet, une éolienne a besoin de vent pour se mettre en mouvement ; lorsque la vitesse du vent requise n'est pas atteinte, elle ne tournera pas. La vitesse minimale de démarrage varie selon le type de turbine mais est en moyenne de 3 à 4 mètres par seconde.

Une autre raison d'arrêt est le risque, en hiver, de formation de glace sur les pales et la nacelle. Un capteur commande alors la mise à l'arrêt de la turbine. C'est un

dispositif de sécurité extrêmement important pour éviter la projection de morceaux de glace par l'éolienne lorsqu'elle est en fonctionnement. En Belgique, de telles conditions se présentent en moyenne sept jours par an.

Les jours ensoleillés, une éolienne peut créer une ombre portée très longue lorsque le soleil est bas. Lorsqu'elle est en mouvement, elle peut alors donner une ombre intermittente sur une fenêtre ou sur un dôme de lumière d'une habitation ou d'une entreprise, créant un effet stroboscopique à l'intérieur du bâtiment. C'est ce que l'on appelle l'ombre portée d'une éolienne. En Flandre, l'ombre portée à laquelle est exposée une habitation ne peut dépasser 8 heures par an, avec un maximum de 30 minutes par jour. En Wallonie, cette limite est de 30 heures par an au maximum et de 30 minutes par jour au maximum. En mettant les éoliennes à l'arrêt en temps utile, à l'aide de différents systèmes de gestion et de commande, ENGIE Electrabel veille à ce que ces seuils ne soient pas dépassés.

Les jours venteux sont le moment idéal pour la production d'énergie éolienne. Cependant, le vent ne doit pas être trop impétueux : une éolienne qui tourne trop vite subit une charge mécanique très importante, qui peut conduire tôt ou tard à des dégâts importants. C'est pourquoi toutes les éoliennes sont équipées d'un limiteur de vitesse, qui les met automatiquement à l'arrêt en cas de tempête ou de vitesses de vent trop importantes.

Outre ces facteurs environnementaux et les systèmes de gestion destinés à les maîtriser, il existe encore toute une série d'autres dispositifs de sécurité qui peuvent forcer un arrêt automatique des éoliennes, comme par exemple l'activation des détecteurs de fumée installés à différents endroits de la structure.

Bref, il existe une multitude de raisons pour lesquelles une éolienne peut se trouver à l'arrêt lorsque vous passez devant en voiture. La prochaine fois, observez, pensez aux facteurs environnementaux, regardez si vous ne voyez pas une camionnette de la société d'entretien... vous pourrez peut-être déduire vous-même pourquoi telle ou telle éolienne ne tourne pas. Mais une chose est sûre, une éolienne n'est jamais à l'arrêt sans raison.

Wingie, l'app qui mesure la production d'énergie éolienne en temps réel

Les éoliennes ont-elles bien produit le 17 octobre 2017 ? Combien de ménages belges ont pu en profiter ? Quel a été le mois le plus venteux en 2017 ? « Wingie, l'app que nous avons lancé, permet de répondre à ces questions et de suivre en temps réel la production d'énergie éolienne et ce que cela représente en matière de consommation de ménage ou de production en mégawatts », confirme Cedric Holemans, Asset Manager chez ENGIE Renewable Energy Belux.

Prévisions et comparaisons

N'importe qui qui a téléchargé Wingie peut donc accéder à n'importe quel moment de la journée, à une foule d'informations sur l'énergie éolienne produite en Belgique. « On peut savoir si la journée est venteuse, suivre la vitesse et la direction du vent, connaître les prévisions de production annuelles », ajoute Cedric Holemans. S'il est possible d'avoir une vue sur les prévisions, Wingie affiche aussi l'historique de

la production éolienne et son évolution au cours des 24 dernières heures, du mois ou de l'année écoulée.

Une vue sur le parc éolien

Outre ces informations en temps réel, Wingie renseigne sur le parc éolien d'ENGIE en Belgique. « On peut ainsi en apprendre plus sur nos éoliennes, province par province », précise Cedric Holemans. Quand on sait qu'ENGIE et ses partenaires disposent de plus de 140 éoliennes réparties sur 42 sites pour une capacité installée de 300 MW... Il y a de quoi parcourir l'application en long et en large.



Une app pour tous

À qui s'adresse cette nouvelle app ? À tout le monde ! Du simple curieux aux personnes intéressées par les énergies renouvelables en passant par les écoles, les riverains ou les partenaires d'ENGIE. « Les informations sur les éoliennes et leur production étaient jusqu'ici dispersées. Nous souhaitons avoir un outil qui souligne et prouve l'évolution de l'énergie renouvelable et de ses capacités de production », indique Cedric Holemans. « Ce que l'éolien représente vraiment, concrètement, dans la vie réelle pour les ménages belges. Notre objectif est clairement de montrer que l'éolien se développe en Belgique et chez ENGIE. Wingie en est une illustration. »

L'app Wingie est disponible pour IOS et Android en français, néerlandais et anglais via les liens suivants :



Avec Drive, ENGIE passe une vitesse de plus dans la mobilité électrique

ENGIE déploie depuis toujours sa capacité d'innovation au service de ses clients et de l'environnement. Dernière preuve en date ? ENGIE Electrabel a développé une offre unique sur le marché : l'offre Drive et Drive pro, un tarif préférentiel pour les particuliers ou les professionnels* utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Le marché de la voiture électrique compte actuellement 10.000 véhicules en Belgique. D'ici 5 ans, 100.000 conducteurs belges devraient avoir été séduits. Un chiffre qu'ENGIE a bien enregistré : « Le marché du véhicule électrique approche un point de retournement », confirme Michaël De Koster, Senior Project Manager Electrical Mobility d'ENGIE Benelux. « Les barrières à l'achat de véhicules électriques sont en train de tomber ». ENGIE a donc décidé d'anticiper et d'innover.



Une offre verte, prête pour l'avenir

Avec les recharges, la consommation d'électricité des utilisateurs de véhicules électriques augmente significativement, surtout pendant la nuit. Proposer un tarif préférentiel à ces clients ? Il fallait juste y penser, ENGIE Electrabel l'a fait !

Les offres préférentielles Drive et Drive pro couvrent désormais l'ensemble des besoins en électricité des clients : leurs besoins existants (pour leur habitation ou leur bureau) et les nouveaux besoins liés au rechargement de leur véhicule électrique. Autres caractéristiques, hormis le tarif avantageux ? L'électricité est garantie 100% verte et belge, avec un prix fixe pendant 3 ans.

ENGIE et la mobilité de demain

Avec le lancement des offres [Drive](#) et [Drive pro](#), ENGIE renforce son positionnement de précurseur en matière de mobilité électrique. ENGIE poursuit par là son ambition : devenir le fournisseur de référence pour tout conducteur de véhicule électrique, particulier et professionnel.

Mais qu'on se le dise, ENGIE ne s'arrêtera pas en si bon chemin. D'autres services

facilitant le chargement et l'usage des véhicules électriques verront prochainement le jour. Comme le confirme Michaël De Koster, « l'enjeu pour un fournisseur comme nous est large. La voiture fera à l'avenir partie intégrante du système électrique ». Les utilisateurs actuels et à venir peuvent donc compter avec certitude sur une palette de services additionnels innovants dans les années à venir comme des solutions de gestion de l'énergie à l'échelle d'un bâtiment ou d'un site permettant de recharger au maximum sa voiture avec une énergie renouvelable produite localement.

(*) Indépendants, petites PME, raccordés au réseau basse tension et dont les compteurs sont relevés annuellement.

